

Commission régionale Centre – Val de Loire PSP

Yann Vaultier

Le 27/11/2018

Présidents de clubs

Candidats à l'examen d'EF1 de PSP

Référents PSP

Examen EF1 de PSP

Chers amis,

La commission régionale de PSP organise un examen d'EF1 de PSP le **dimanche 3 février 2019**.

Cette formation se déroule en 2 parties : la théorie et la pratique.

La partie théorique aura lieu le dimanche 3 février au matin, dans la salle Avé Maria à Bonneval.

La partie pratique aura lieu le dimanche 3 février après midi, à la piscine de Châteaudun.

Conditions de candidature :

Etre titulaire de la licence FFESSM 2019

Etre âgé de 18 ans minimum

Etre titulaire d'un brevet d'encadrement E1 de la FFESSM, minimum

Etre titulaire du RIFA

Etre titulaire du diplôme d'arbitre de PSP minimum

Etre présenté par le président de son club

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée de moins d'un an

Avoir participé au stage initial EF1

Avoir été mis en situation pratique durant une période d'un mois minimum

Vous trouverez ci-joint, une fiche d'inscription à compléter et à retourner à l'adresse suivante :

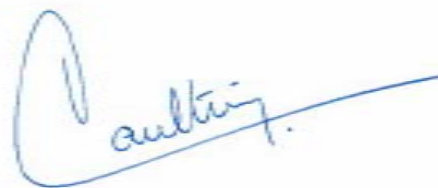
Yann.vaultier@albanmuller.com **avant le 20 janvier 2019.**

Une participation de 20 € aux frais d'inscription vous sera demandée + 12 euros pour la carte FFESSM

Salutations sportives

Yann Vaultier

Président de la commission régionale PSP



Commission PSP Régionale Centre Val de Loire

FICHE D'INSCRIPTION A l'examen EF1 DE PSP

Session 2019 : 3 février 2019

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse mail: _____

N° de Licence: _____ Niveau d'encadrement : E1 E2 E3 E4

Club d'appartenance : _____ Numéro de Club :

Date : Signature du candidat :

Avis du président du club d'appartenance :

Favorable Défavorable

Date

Signature du Président :
Tampon du club :

Constitution du dossier :

Fiche d'inscription - copie licence fédérale en cours de validité, à retourner par messagerie :
yann.vaultier@albanmuller.com ou par voie postale à : **Yann Vaultier – 28 rue de l'arche – 28120 Sandarville**

Avant le 20 janvier 2019

Le repas du midi pourra être pris en commun.

Le jour de la formation, vous devrez pouvoir présenter les originaux : licence fédérale en cours de validité, chèque de 20 + 12 € à l'ordre du Comité Régional Centre FFESSM.